

Il faut bien admettre, monsieur le Président, que les éleveurs et les associations agricoles ont été dupés. Ils ont été trahis eux aussi. Ils ont cherché à mettre sur pied un système qui favorise l'agriculture en général, mais le gouvernement leur a coupé l'herbe sous le pied. Le gouvernement n'a donc aucuns amis sur lesquels s'appuyer. Je répète donc que cette mesure ne trouve aucun appui nulle part, ce qui n'empêche pas le gouvernement de foncer à tombeau ouvert.

Le gouvernement a proposé la motion de répartition du temps de parole après à peine deux jours de débat en deuxième lecture. A l'étape du comité, il a imposé une limite artificielle au temps de parole. Nous avons été obligés de travailler nuit et jour; jamais les membres du comité n'avaient subi pareille épreuve. Or, voilà encore qu'à la Chambre, il refuse que la Chambre débâte certaines solutions de rechange que mon parti avait proposées. Le plus triste, c'est que nous étudions une mesure qui concerne l'Ouest, une mesure qui va influencer sur la vie de tous ses habitants. Il ne s'agit pas d'une simple question de tarif. C'est une mesure qui touche à la trame économique et sociale de l'Ouest du Canada. Et elle vient d'un gouvernement qui ne compte aucun représentant des milieux ruraux de l'Ouest. Les problèmes de cette partie du pays sont résolus par un gouvernement qui représente dans une large mesure, le centre du Canada. J'estime donc, monsieur le Président, que pareille attitude ne fera qu'accroître les sentiments d'aliénation de l'Ouest et les divisions et les querelles qui mettent à rude épreuve le lien confédératif.

Jusqu'à quel point, je vous le demande, monsieur le Président, notre pays pourra-t-il en supporter davantage? Nous avons dû faire face à un certain nombre d'affaires très, très discutables et qui prêtent à de vives controverses. Le gouvernement fait manifestement fi de l'Ouest du Canada. Au lieu de chercher une solution, il a recours à la force. Nous avons proposé une formule qui assurerait le maintien du tarif actuel en attendant que l'examen en soit parachevé. Même s'il entretient manifestement de sérieuses réserves à propos de ce projet de loi, il tient mordicus à le faire adopter. Nous avons dit au gouvernement de s'arrêter, de s'accorder un moment de répit, et de bien analyser la situation avant de décider de ruiner les agriculteurs de l'Ouest du Canada avec d'énormes hausses de tarif-marchandises. Mais non, il a décidé d'aller de l'avant.

Les députés d'en face prétendent que s'ils s'entêtent, c'est dans l'intérêt des Canadiens. Si le gouvernement s'imaginerait démontrer sa force en s'obstinant ainsi, qu'il sache bien que nous, dans l'Ouest, voyons les choses tout autrement. S'il s'imaginerait montrer la voie par l'affrontement, je lui affirme que nous ne le suivrons pas. Voilà le genre d'entêtement et de goût pour l'affrontement qui ont divisé notre pays et ruiné l'économie. Ce fut le cas à l'occasion de la nouvelle Constitution, du Programme énergétique national et nous le voyons maintenant dans le projet de loi relatif au tarif du Nid-de-Corbeau. Trois

Attribution de temps

fois, le gouvernement a monté une attaque en règle contre l'Ouest du Canada.

Je vous répète, monsieur le Président, que notre parti s'est efforcé de trouver une solution à la fois avantageuse et satisfaisante. Nous ne nous sommes pas seulement opposés, nous avons aussi proposé. Nous avons proposé d'autres solutions. Nous avons entendu les témoignages devant le comité, écouté des groupes d'agriculteurs et fait certaines suggestions. Nous l'avons fait en comité et de nouveau à la Chambre. Mais nous sommes très déçus qu'on ne nous ait pas permis de débattre ces propositions qui, à notre avis, amélioreraient considérablement le projet de loi. Nous n'avons même pas eu l'occasion de débattre les amendements que le gouvernement a présentés soit au comité soit à la Chambre. Il me paraît absolument ridicule et incompréhensible que le gouvernement propose la clôture avant de défendre ses propres amendements. On ne peut qu'en conclure, monsieur le Président, qu'il n'est même pas convaincu de la valeur de ses propres conditions. Les députés d'en face n'ont pas foi en ce projet de loi, car ils savent très bien qu'il ne pourra passer le test crucial du débat. Si le gouvernement est aussi inconstant et se sent persécuté à propos de cette question, pourquoi n'organise-t-il pas une consultation électorale?

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Monsieur le Président, ce gouvernement, au lieu de présenter une motion de clôture, devrait dissoudre la Chambre et déclencher des élections afin de laisser la population décider. En conséquence, monsieur le Président, je propose, appuyé par le député du Yukon (M. Nielsen):

Que l'on passe maintenant à l'ordre du jour.

M. Evans: Cette motion est irrecevable.

M. Nielsen: Non, elle est bien recevable. Si la présidence doute...

Le président suppléant (M. Corbin): Le député du Yukon (M. Nielsen) fait-il un rappel au Règlement?

M. Nielsen: Monsieur le Président, si la présidence doute que cette motion soit pertinente et recevable, qu'elle me laisse au moins la défendre avant de prendre une décision.

Le président suppléant (M. Corbin): La présidence juge la motion recevable. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Corbin): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Corbin): Que tous ceux qui sont contre la motion veuillent bien dire non.

Des voix: Non.